

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE LA CARTE PRIVILEGES

Le programme de fidélité "carte privilèges" est géré par Boutiques Guy Degrenne, Société par Action Simplifiée au capital de 12 497 025 € dont le siège est situé rue Guy Degrenne 14500 Vire - RCS Caen 417 477 994.

La carte privilèges est mise gratuitement à disposition sur simple demande pour tout achat dans toutes les boutiques, franchises, corners et factory participant au programme carte privilèges (ci-après les "points de vente participants" dont la liste est disponible sur guydegrenne.fr). Elle est remise en main propre en magasin. Celle-ci est personnelle et ne peut-être cédée. Dans le cas de la création d'une carte privilèges suite à l'ouverture d'une liste de mariage, le montant de la liste ne pourra en aucun cas donner lieu au cumul de points sur la dite carte.

Les fonctions de la carte privilèges permettent à son titulaire, sur présentation de celle-ci, de cumuler des points lors de ses achats dans nos points de vente participants et sur l'E-Shop guydegrenne.fr/eshop attribués selon les modalités suivantes en France métropolitaine : 1 point attribué par tranche de 15€ (remises éventuelles déduites), 1 point = 1€ comptabilisé en chèque cadeau, étant précisé que Guy Degrenne émet de tels chèques cadeaux deux fois par an à des dates déterminées et sous réserve que le cumul des points soit supérieur ou égal à 15.

Dès lors qu'un achat donne lieu à un remboursement, les points ajoutés lors de cet achat seront supprimés de la carte. Ces points fidélité ne peuvent être ni cédés, ni échangés contre espèces. Le chèque cadeau Guy Degrenne libellé Toutes Taxes Comprises (T.T.C), est à valoir, accompagné de la carte de fidélité du titulaire, sur tout achat de produits et prestations distribués dans les points de vente participants hors liste de mariage, soldes et promotions en cours.

Le chèque cadeau Guy Degrenne est utilisable à tout moment, jusqu'à la date de fin de validité mentionnée sur celui-ci, il est utilisable pour un seul passage en caisse et ne peut faire l'objet d'un remboursement en numéraire. En aucun cas ce chèque cadeau Guy Degrenne ne pourra être échangé contre espèces, ni en partie ni en totalité, et ne pourra être cédé ou fractionné. Le chèque cadeau Guy Degrenne, abîmé, gratté, déchiré ou endommagé, pourra être refusé.

Tout ou partie des règles, droits et avantages exposés dans les présentes conditions générales d'utilisation pourront être modifiés ou supprimés à tout moment. Une information par affichage dans les magasins sera effectuée au moins 15 jours à l'avance. Aucune modification ou suppression en ce compris la suppression de la carte privilèges, n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire.

Boutiques Guy Degrenne S.A.S est exonérée de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels anomalies et dysfonctionnements des fonctions de la carte privilèges quelles que soient leurs causes. Elle fera néanmoins tout son possible pour conserver au titulaire, en cas d'anomalie, le bénéfice de son cumul de points fidélité.

En cas de perte ou de vol de la carte privilèges, le titulaire devra faire une demande de renouvellement dans le point de vente participant de son choix. Boutiques Guy Degrenne S.A.S fera son possible pour lui restituer ses points.

Boutiques Guy Degrenne S.A.S se réserve le droit de supprimer l'intégralité des points présents sur la carte, sans possibilité de les récupérer pour le porteur, en cas de non utilisation de celle-ci pendant une durée de 36 mois.

Les renseignements qui vous ont été demandés sont nécessaires pour établir votre carte privilèges et sont destinés à Boutiques Guy Degrenne S.A.S. A chaque utilisation de votre carte privilèges, lors de vos passages à la caisse, des informations relatives à vos achats, notamment leurs montants, seront recueillies.

Un chèque cadeau anniversaire Guy Degrenne d'un montant de 10€ est envoyé au porteur de carte sous réserve que ce dernier ait renseigné le champ "date de naissance" et qu'il ait effectué des achats au cours des 36 mois précédents.

La livraison gratuite est possible uniquement dans la zone géographique déterminée par votre point de vente. Sont exclus de cette offre les articles de second choix, les fins de séries, les déclassés et les produits vendus pendant les soldes, les liquidations ou toutes opérations équivalentes. Guy Degrenne indiquera au client une date de livraison en fonction de l'article choisi, uniquement en cas de commande supérieure à 500 €.

La garantie casse vous garantit un échange de vos pièces cassées pour une durée de 1 an à compter de la date d'achat. Le remplacement concerne jusqu'à 6 assiettes ou 6 verres par porteur de carte hors pièces de service, et sur présentation du ticket de caisse.

Ces avantages peuvent varier dans les corners et sur l'E-Shop. Renseignez-vous en magasin ou sur guydegrenne.fr.